

Burundi : plus de 115.000 abandons scolaires entre sept. 2015 et avril 2016

@rib News, 13/07/2016 - Source Xinhua Une ONG locale engagée dans le domaine de l'enfance au Burundi a averti mercredi qu'il y avait une allure très inquiétante d'abandons scolaires avec 115.193 cas pour la période allant de septembre 2015 à avril 2016. "Les cas d'abandons scolaires prennent une allure très inquiétante au Burundi : pour la période allant de septembre 2015 à avril 2016 (1er et 2ème trimestres de l'année scolaire 2015-2016, nous comptons 115.193 cas d'abandons scolaires sur tout le territoire burundais", a remarqué Jacques Nshimirimana, président de la Fédération Nationale des Associations engagées dans le domaine de l'Enfance au Burundi (FENADEB).

Parmi les causes extrascolaires de ces abandons, la FENADEB a relevé la fuite vers l'étranger, les mariages précoces, la pauvreté, les grossesses non désirées et le désintéressement des enfants. De plus, constate le président de la FENADEB, "ce rythme d'abandons scolaires est l'une des conséquences des sanctions que la communauté internationale a prises contre le gouvernement burundais depuis que le chef de l'Etat, Pierre Nkurunziza, a brigué un troisième mandat sans le consensus de toutes les parties concernées par les dernières élections de 2015". Malheureusement, continue-t-il, le constat est que ces sanctions frappent plus les enfants que le gouvernement.

"Sur ce, la FENADEB lance un cri d'alarme aux partenaires techniques et financiers de préserver l'intérêt supérieur des enfants burundais en finançant le secteur de l'éducation et des actions d'urgence afin de pouvoir maintenir les enfants à l'école et ainsi éviter que le Burundi devienne un centre de production des gangsters dans la sous-région", a recommandé Jacques Nshimirimana. Il a aussi recommandé au gouvernement d'agir directement sur les causes intra et extrascolaires de ces abandons et de mettre sur pied une stratégie nationale visant le maintien des élèves à l'école. Aux organisations locales et internationales engagées dans la protection des enfants, la FENADEB a recommandé de conjuguer leurs efforts en multipliant des actions de protection sociale visant à renforcer les capacités économiques des familles des enfants.